

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
Du Conseil Municipal**

Séance du 12 juin 2025

Convocations du 26 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le douze juin

Le Conseil Municipal de la Commune de Fauroux, régulièrement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la Présidence de M. Pierre VIEILLEVIGNE, Maire.

Nombre de Conseillers afférent au Conseil Municipal : 11

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Etaient présents : ASQUIE Ginette – ASTRUC Hervé – BOUCHACOURT Angélique – CHRISTOPHE Jacques – GIRARDI Fanny – HUBESCH Béatrice – POUJAL Julien – SALSE Jean-Pierre – SOULIE Jérôme – VIEILLEVIGNE Pierre.

Absent excusé : /.

Monsieur Jérôme SOULIE a été élu secrétaire de séance.

**Délibération portant augmentation du prix du repas à la cantine scolaire**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 16 novembre 2017 fixant le prix des repas à 2.60€.

Monsieur le Maire indique que, par soucis d'égalité avec l'école maternelle de St-Nazaire de Valentane, et eu égard à l'augmentation des prix des produits alimentaires, il serait normal d'augmenter de 20 centimes le repas, ce qui porterait le prix du repas à 2.80€

**Le Conseil Municipal**

**Après avoir entendu son Maire et en avoir délibéré décide :**

- **De porter le prix du repas de la cantine scolaire à 2.80€ à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.**

Fait et délibéré en mairie, les, jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,  
Jérôme SOULIE



Le Maire,  
Pierre VIEILLEVIGNE

